

Vue

du Pont

Février 2013



Ouverture de la
médiathèque le 23 février

Retour sur les vœux
à la population





Mot du maire

SOMMAIRE

- » Mot du maire p 2
- » Actualité municipale p 3
- » Environnement p 8
- » Divers p 10
- » Seniors p 12
- » Social p 13
- » Enfance et jeunesse p 14
- » Culture et animation p 17
- » Sports et loisirs p 20
- » Libre expression p 22
- » Info mairie p 23
- » Agenda février p 24

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant **le 2 du mois précédent**.

Contact :
communication@
mairie-pontsaintmartin.fr

Pont Saint Martin : une commune en PLEINE ÉVOLUTION, TOURNÉE vers L'AVENIR

L'INSEE vient d'informer la mairie que la population totale martipontaine s'établissait à 5 770 habitants au 1^{er} janvier 2010. Elle était de 5 536 habitants au 1^{er} janvier 2008. Notre commune a donc vu sa population croître de 234 habitants en deux ans. Sur ces bases, trois ans après, on peut estimer que la population avoisine désormais les 6 000 habitants.

Cette progression soutenue mais bien maîtrisée marque l'attractivité d'une commune verte, traversée par une belle rivière, aux atouts géographiques évidents aux portes de Nantes, entre ville et campagne, au carrefour nord du lac de Grand Lieu. Cette attractivité communale est reconnue et appréciée par tous. Elle se vérifie par les réservations rapides des lotissements, l'ouverture de nouveaux commerces, des extensions de surfaces de vente, de nouveaux services créés localement, dont chacun profite.

Ce dynamisme et cette attractivité nécessitent pour vos élus d'anticiper l'avenir par une politique globale largement réfléchiée en amont déclinée concrètement dans un plan pluriannuel d'investissement respectant les moyens budgétaires communaux limités et un contexte économique difficile pour beaucoup, alors même que les investissements publics concourent parallèlement au maintien des emplois.

La politique globale de vos élus est tournée vers l'homme. Elle vise à faciliter le mieux vivre ensemble à commencer par l'intégration réussie des nouvelles familles. Une quarantaine de rendez-vous individuels sont pris annuellement entre ces dernières et moi-même afin de leur souhaiter la bienvenue et leur présenter leur commune d'accueil. La vie associative est un facteur important d'épanouissement personnel et, à ce titre, est particulièrement soutenue par vos élus. La vie associative et commerçante est riche et continue de s'étoffer régulièrement : l'information des Martipontains est faite par le magazine mensuel *Vue du Pont*. Les meilleures réponses, respectant de nombreuses contraintes extérieures et internes, en vue d'un aménagement futur réussi et harmonieux du territoire communal sont actuellement réfléchies par vos élus, et bien au-delà, à travers les documents d'urbanisme du prochain plan local d'urbanisme qui s'achèvera en 2013 : quelle urbanisation et quel développement économique tenant compte de tous les enjeux locaux et régionaux ? Quelle préservation et quelle valorisation des atouts environnementaux de qualité ?

Pont Saint Martin, commune ouverte, à l'attractivité appréciée, doit aussi veiller à pérenniser les valeurs qui s'imposent à tous : accueil, attention aux autres, tolérance, respect des règles de vie en société. C'est ensemble que nous réussirons le futur de notre commune. C'est chacun de nous, au quotidien, qui donne et donnera un visage concret à la fraternité et à la solidarité.

Yves FRANÇOIS
Maire de Pont Saint Martin

Magazine municipal d'information
Tirage : 2 800 exemplaires
Mairie : 02 40 26 80 23
Courrier électronique :
contact@mairie-pontsaintmartin.fr
Directeur de la publication : Yves François
Conseillère déléguée à l'information : Christine Buteau
Rédaction : commission communication-information

Création et impression :
Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été
imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.



MODIFICATION du RAZ de la ZAC du HAUGARD



Par délibération en date du 15 novembre 2012, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la modification du Règlement d'Aménagement de Zone (RAZ) de la ZAC du Haugard.

En effet, le dossier de réalisation de la ZAC du Haugard, adoptée en 2000 comprenant le Règlement d'Aménagement de Zone (RAZ), présente certaines règles inadaptées. La 3^e tranche, qui a donné lieu à une modification du règlement par délibération du 15 décembre 2011, est en cours de réalisation.

Or, il s'avère que des modifications du règlement et de son plan de composition parcellaire sont nécessaires et notamment :

- L'ilot A était dédié à un petit immeuble collectif regroupant une dizaine de logements en appartements. Au regard du contexte économique, il n'y a pas eu de promoteurs intéressés par sa réalisation. De ce fait, il convient de modifier le plan parcellaire de manière à adapter l'offre à la demande actuelle et de redessiner des parcelles pour des constructions individuelles.
- Les piscines constituent une construction. À ce titre, le règlement ne les autorise qu'à l'intérieur de la zone constructible figurée sur le plan de composition parcellaire. Il est nécessaire d'autoriser les piscines en dehors de la zone constructible.
- Les pignons sont limités à 12 mètres. Or, cette règle se révèle inadaptée aux logements intermédiaires dont les pignons sont un peu plus importants.
- L'implantation des abris voitures serait éventuellement à adapter à ce que l'aménageur va mettre en place.

Il est donc opportun de faire évoluer le R.A.Z. afin de l'adapter et de prendre en compte les points ci-dessus.

L'enquête publique relative à cette procédure de modification a débuté le 14 janvier et se terminera le

12 février inclus. Elle est l'occasion pour chacun de prendre connaissance du dossier qui est à la disposition du public à l'accueil de la mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels, et d'y consigner ses observations sur un registre prévu à cet effet.

Aussi le commissaire-enquêteur, Monsieur Yann Delanoë, se tiendra à la disposition de la population lors de 2 permanences, salle de la Charmille :

- **Le jeudi 7 février, de 13h45 à 16h45,**
- **Le mardi 12 février, de 13h45 à 16h45.**

Il est également possible d'envoyer vos remarques quant au projet de modification du Règlement d'Aménagement de Zone de la ZAC du Haugard par courrier à l'adresse suivante : Mairie – À l'attention de M. Yann Delanoë, commissaire-enquêteur – Rue de la Mairie – 44860 Pont Saint Martin.

Adel El Samouly, chef de l'opposition égyptienne, en visite à Pont Saint Martin



En visite en France du 17 au 31 décembre, c'est dans notre commune de Pont Saint Martin, au château du Plessis, que le chef de l'opposition égyptienne avait posé ses bagages.

Le 19 décembre, une délégation d'élus martipontains s'est donc rendue au château du Plessis afin d'échanger avec Adel El Samouly. Les élus ont rencontré un homme de dialogue et accessible avec qui ils ont pu échanger sur la situation égyptienne actuelle et les espoirs d'une partie du peuple égyptien.

Retour sur la CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Environ 400 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour la cérémonie des vœux du maire qui s'est déroulée vendredi 11 janvier à la salle Gatien en présence de Dominique Raimbourg, député, Ina Si, conseillère régionale, Gérard Allard, conseiller général, des élus des communes voisines et des représentants de la gendarmerie, des pompiers et des secouristes.

Cette cérémonie fut l'occasion de revenir sur les événements marquants de 2012 : l'incendie de la mairie et l'étude menée pour sa reconstruction, la poursuite de la révision du plan local d'urbanisme, la rédaction d'un projet pédagogique pour l'enfance et la jeunesse complétée de nombreuses actions, la réalisation d'aménagements sécuritaires aux 4 coins de la commune, la mise en service des nouveaux vestiaires de football, l'obtention de la première fleur et du prix régional de l'arbre et le démarrage de grands chantiers : la 3^e tranche du lotissement du Haugard, la construction de la nouvelle station d'épuration, l'aménagement de la place des Anciens Combattants, la réalisation de 12 logements sociaux dans le bourg et la construction du « 3^e Lieu », bâtiment accueillant la nouvelle médiathèque et le pôle associatif.

2013 sera donc à marquer d'une pierre blanche avec l'aboutissement de ces grands chantiers destinés à répondre au mieux aux besoins d'une population qui avoisine aujourd'hui les 6 000 habitants. Mais d'autres projets pour tous verront le jour : la reconstruction de la mairie menée conjointement avec l'aménagement de l'actuelle bibliothèque pour offrir un meilleur service public, la finalisation du plan local d'urbanisme, le regroupement des services techniques municipaux à la Nivardière, la pose d'une

passerelle à Viais permettant la jonction des sentiers piétonniers avec ceux de Nantes Métropole, la réalisation de 20 logements sociaux dans la 3^e tranche du Haugard, l'extension du réseau assainissement rue des Garoteries, des travaux de voirie à la Planche au Bouin, la création d'un plateau surélevé rue de Nantes pour freiner la vitesse, des aménagements sécuritaires dans les salles de sports...

« Les réalisations des nouveaux services et des nouveaux équipements ont été permises par un fort désendettement du budget communal depuis une dizaine d'années, suivi d'une nécessaire remontée de cet endettement pour financer les créations en cours. Parallèlement, vos élus doivent tenir compte de la baisse significative de certaines aides et subventions... » précise le maire.

2013 sera aussi l'occasion de mettre en avant les vies économiques et associatives si riches à Pont Saint Martin avec le forum des associations et des commerçants et artisans sur le thème des Antilles les 23 et 24 mars. Commune ouverte sur l'Europe grâce à ses jumelages, Pont Saint Martin accueillera des délégations anglaise et valdôtaines en mai et fin août.



Yves François conclut : « Le bien-vivre ensemble au sein d'une commune ne se juge pas seulement aux nombres de ses équipements publics, des services offerts, ou à son potentiel fiscal et heureusement... Je crois sincèrement que la qualité de vie de chacun des habitants tient d'abord aux valeurs que nous partageons ensemble, à la qualité que chacun apporte à son relationnel avec ses voisins et à l'investissement bénévole de beaucoup d'entre vous. La vraie richesse de la commune, ce sont d'abord ses habitants. »



Bénévoles et sportifs **À L'HONNEUR**

Comme chaque année, la cérémonie des vœux du maire fut l'occasion de récompenser les actions bénévoles, les bons résultats sportifs ou professionnels des Martipontains.

» Actions éco-citoyennes jeunes



Douze adolescent(e)s de la commune ont participé durant le mois de juillet 2012 à des actions citoyennes proposées par le service Environnement et le service Jeunesse : réfection et installation de bancs sur l'aire de loisirs, installation d'une clôture aux Prés Moreau, arrachage de la myriophylle dans la mare du Champsiôme, suivi des papillons dans le cadre de la lutte contre les chenilles processionnaires. Ce projet a permis aux jeunes de porter un regard nouveau sur leur commune en s'impliquant dans une démarche citoyenne et de créer des liens avec le monde du travail. **Auriane, Laurent, Marc, Julie, Cécile, Cédric, Kevin, Maxime, Charles, Thibaud, Jordan et Pierre** ont reçu une attestation officielle qu'ils pourront intégrer à leur CV lors de la recherche d'un emploi durable ou saisonnier.

» Vie économique



Camille Lemort a reçu les félicitations des élus pour son parcours excep-

tionnel en 2012 : inscrite au concours des Meilleurs Apprentis de France dans la catégorie « métiers de l'industrie graphique, option impression » elle a obtenu 3 médailles d'or, au niveau départemental, régional et national.

» Vie sportive



Dans tout club sportif, les arbitres jouent un rôle essentiel car sans eux, il ne pourrait y avoir ni match ni compétition, c'est pourquoi l'USP Football a choisi de mettre à l'honneur ses 5 arbitres officiels pour leur implication au sein de l'association : **Clémentine, Gwendal, Maxime, Nicolas et Bernard**. Du côté de l'USP Basket, les seniors masculins 1 ont été récompensés pour leur accession au niveau supérieur (R2) à l'issue de la saison 2011-2012, ainsi que **Philippe Hégron**, licencié depuis 25 ans au club et qui a aujourd'hui rangé ses baskets de joueur pour chausser celles d'entraîneur auprès des jeunes. L'équipe 2 des **Dart'Magnac** s'est également distinguée avec son accession à la première division pour la première fois dans l'histoire du club. **Hugues Babonneau** pratique quant à lui le tir à l'arc en sport adapté à Vertou : il a à son actif 4 titres départementaux, 2 régionaux et une place de 16^e au championnat de France auquel il participera de nouveau en avril 2013. **Gilles Rivallin** consacre une partie de son temps comme bénévole à l'USP Tennis de Table en tant que joueur, entraîneur et coach des jeunes. **Christian Gauthier** s'investit dans le club des Playmo-

bulles (fléchettes électroniques) dont il est président d'honneur et aussi le licencié le plus âgé de France. Impliquée au sein de l'USP Gym Santé Loisirs depuis sa création en 1998, **Viviane Menut** en a assuré la vice-présidence puis la présidence pendant 8 ans avant de céder sa place l'an dernier, en restant toutefois secrétaire de l'association...

» Vie culturelle



Denyse Viaud œuvre depuis 15 ans au sein de l'association Rêve de Soie dont elle est animatrice et présidente, livrant toujours avec la même passion son savoir-faire et ses précieux conseils aux adhérentes. **Gilberte Drouin** est entrée au conseil d'administration de l'Arej dès sa création en 1991 et en est secrétaire depuis 12 ans : élus et responsables de l'Arej ont souhaité la mettre à l'honneur pour son investissement, son dynamisme et sa grande disponibilité. **Gilles Briand et Fabrice Rétière** ont été récompensés pour leur fidélité à la Troupe à l'Ognon depuis respectivement 20 et 22 ans : leur humour, esprit d'équipe et convivialité contribuent à la bonne ambiance qui règne au sein de la troupe. Six musiciens de l'Elan Fanfare Harmonie (**Frédéric Duveau, Gérard Guillet, Gaby Freuchet, Paul Guillet, Christophe Béliard et Claude Charrier**) ont été mis à l'honneur pour leurs 30 années de fidélité à l'association qui répond toujours présente pour les manifestations officielles.

L'IMAGE DE LA COMMUNE

se modernise !



Afin d'assurer une meilleure identification de la collectivité et des services qui en dépendent, il devenait indispensable que la commune se dote d'une charte graphique (identité graphique commune à l'ensemble des services).

La première étape de la mise en place d'une nouvelle charte graphique est la création d'un logo symbolisant la collectivité.

Ce logo, novateur, consiste à associer 2 concepts clés, le pont et le sourire.

Le pont représente à la fois l'attachement à l'environnement et au cadre de vie, et l'histoire de la commune.

Il est aussi une symbolique, forte de lien et d'union entre les Martipontains.

Le tracé dynamique que l'on peut voir comme un sourire représente l'ouverture, la volonté d'action.

Il évoque également le bien-vivre, le partage, l'humain, l'acceptation de tous.

Enfin, son reflet symbolise la concertation.

Les couleurs, modernes et vives, symbolisent également nos valeurs :

- Le vert pomme est une couleur vivante et naturelle ; associée au pont elle symbolise l'attachement de notre collectivité à la qualité de son environnement et du cadre de vie.

- Le framboise : ce ton, à la fois chaud et moderne, est parfait pour représenter le dynamisme, l'humain et la modernité.

- Le dégradé de l'un à l'autre illustre la cohésion de ces 2 valeurs fortes.

- Le gris légèrement bleuté du texte ramène à la stabilité, et invoque le caractère public, plus solennel.

Enfin, l'écriture a été conçue moderne et ronde, tout en incarnant solidité et solidarité.

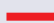
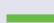
Le travail se poursuit.

Dans les prochains mois, une charte graphique découlant du logo sera déclinée dans les différents supports d'information (courriers, magazine municipal, calendrier des manifestations, programme enfance jeunesse...).

TRAVAUX rue du Vignoble

Des travaux de voirie et d'assainissement seront réalisés rue du Vignoble par l'entreprise BAUDRY TP du 25 février au 15 mars.

Durant cette période, une déviation pour les véhicules légers sera mise en place par la rue du Plessis et une déviation poids lourds sera indiquée depuis le secteur de Viais.

Zone de travaux 
Déviation véhicules légers 



LES PRINCIPALES DÉCISIONS du conseil municipal du 20 décembre

Le compte-rendu complet est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune

» Modifications des statuts de la CCGL

Les élus ont adopté la modification des statuts de la communauté de communes de Grand Lieu pour la mise en place de nouvelles compétences en faveur de l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle (organisation des points relais emplois, accueil et conseil des personnes en recherche d'emploi ou de formation et des jeunes de 16 à 25 ans, mise à disposition de locaux pour les structures chargées de l'accompagnement).

» Centre technique municipal



Les ateliers municipaux du centre bourg seront transférés dans la zone de la Nivardière

Afin de pouvoir répondre à l'ensemble des besoins des services techniques, la commune a acquis en 2011 un terrain et un bâtiment situé à la Nivardière et permettant de regrouper tous les agents sur un site unique.

La création du centre technique municipal nécessite la réalisation de travaux d'adaptation du bâtiment.

Suite à procédure adaptée pour ce marché de travaux, cinq entreprises ont été retenues pour un montant total de 240 000 €.

Une partie des actuels ateliers municipaux de la Nivardière sera vendue à un artisan au prix de 155 000 € pour une superficie de 3 800 m².

» Tarifs de la médiathèque Le 3^e Lieu

Ce service municipal de lecture publique à destination de tous se base sur trois principes : la simplicité (un seul abonnement donnant accès à tous types de documents

et à l'espace multimédia), l'ouverture au plus grand nombre et l'accès libre et gratuit pour la consultation sur place aux heures d'ouverture (voir p 18).

» Surtaxe assainissement

Le budget prévisionnel prévoit une augmentation de 3% de la part variable de la surtaxe assainissement afin de répondre aux besoins d'investissement, portant les tarifs à 74,14 € pour la prime fixe, 1,3506 € de 0 à 500 m³ et 1,1371 € au-delà de 500 m³.

» Reconstruction de la mairie

Le projet consiste à restituer le bâtiment tel qu'il était à son origine avec un aménagement intérieur optimisé pour l'accueil des différents services. L'enveloppe financière s'élève à 1 109 290 €. Ces dépenses seront étalées sur 2012, 2013 et 2014 par crédits de paiements (4 absentions).

Le projet de construction de la médiathèque a pour conséquence de libérer le bâtiment de l'actuelle bibliothèque qui va être réaménagé pour accueillir des services. Ces deux projets, bibliothèque et mairie, sont donc très liés en termes de fonctionnement et de relocalisation des services. Des services associatifs et para-publics (PMI, centre de soins infirmiers, ADIL...) y seront également intégrés. L'enveloppe financière prévisionnelle est de 130 000 €, étalés sur 2013 et 2014 par crédits de paiement.

» Écoles

Suite à la dissolution de l'association communautaire de la région nantaise (ACRN), il convient à chaque commune de définir le coût de la scolarité d'un élève dans les écoles publiques, ceci afin de demander les participations aux communes lorsqu'un de leur résident est scolarisé dans une autre commune. Les tarifs de 535 € pour l'élémentaire et 640 € pour la maternelle ont été retenus.

» Recensement

La collecte des informations auprès des ménages se déroulera jusqu'au 17 février. Cette mission nécessite le recrutement de 10 agents recenseurs.

Environnement

ENVIRONNEMENT : le à Pont Saint Martin...

Vendredi 16 novembre, le jury régional "Villes et Villages fleuris des Pays de la Loire" a rendu son verdict à Trélazé, octroyant à la commune de Pont Saint-Martin sa première fleur.



Cette reconnaissance régionale du travail effectué par les élus et le personnel communal vient après les deux prix départementaux reçus en 2011.

Les surprises n'étaient pas terminées : le jury a aussi attribué son prix régional de l'arbre à Pont Saint Martin, récompensant ainsi la politique communale globale menée en faveur de l'arbre (secteur des Dames de Pierre, allée cavalière, etc.).

Le maire Yves François était présent à la cérémonie de labellisation régionale avec Olivier Loncle, Thierry Kéribin et Patrice Vano, trois membres du personnel communal très investis



jury régional attribue sa **PREMIERE FLEUR** et le **PRIX REGIONAL DE L'ARBRE**

comme leurs collègues des services techniques dans la démarche proposée par le comité d'organisation et mise en œuvre localement sous la houlette de Yannick Fétiveau, adjoint en charge de l'Environnement.

Cette reconnaissance valorise l'engagement partagé pour un aménagement harmonieux des espaces publics de qualité, avec au cœur des préoccupations le développement durable et le lien social. Les critères retenus par le jury régional vont en effet désormais bien au-delà des seuls critères de fleurissement.

Yves François a remercié le comité d'organisation régional et exprimé l'esprit qui anime les élus martipontains et l'ensemble du personnel communal : « À Pont Saint Martin comme dans beaucoup de communes, le développement durable et l'humain sont au cœur des préoccupations des élus, dans une société qui est aujourd'hui en pleine métamorphose. À Pont Saint Martin comme ailleurs, nous avons à cœur de généraliser les



bonnes pratiques environnementales auprès de l'ensemble des 5 700 habitants et nous croyons à l'exemplarité comme facteur de progrès collectif. Notre commune se situe dans le bassin versant du lac de Grand Lieu, réserve naturelle d'un grand intérêt et plus grande étendue d'eau douce de France, mais d'une grande fragilité. De

nombreuses actions sont engagées chaque année localement en lien avec les associations pour permettre à chaque habitant – et notamment aux plus jeunes – de mieux connaître cet environnement exceptionnel pour mieux le préserver ».



Environnement

Calendrier des collectes année 2013

Le bourg

Le bac gris (ordures ménagères) sera collecté chaque semaine, le samedi. Le bac jaune (emballages) sera collecté une fois tous les 15 jours les samedis des semaines paires.

Les villages

Le bac gris (ordures ménagères) sera collecté chaque semaine, le samedi. Le bac jaune (emballages) sera collecté une fois tous les 15 jours les samedis des semaines impaires.

Vous pouvez télécharger les calendriers des collectes sur le site Internet de votre commune dans la rubrique Aménagement du territoire – Environnement – Trier ses déchets

Collecte des DEEE Planning 2013

Horaires : 8h-12h30



- Samedi 5 janvier
- Samedi 2 février
- Samedi 2 mars
- Samedi 6 avril
- Samedi 4 mai
- Samedi 1^{er} juin
- Samedi 6 juillet
- Samedi 3 août
- Samedi 7 septembre

- Samedi 5 octobre
- Samedi 9 novembre
- Samedi 7 décembre

Lieu de collecte : parking de l'hôtel d'entreprises n° 2
Parc d'Activités de Tournebride - 44118 La Chevrolière

Divers

Repas de classe – Nés en 1962

Né(e)s en 1962, rescapé(e)s de la fin du monde, natifs (ves) ou résident(e) s de Pont Saint Martin, né(e)s en 1962, vous êtes conviés le **13 avril** en fin d'après-midi pour fêter vos **50 ans acquis**. Budget environ 50€ par personne. Réponse attendue avant le 23 février. Vous êtes intéressés... Contactez l'un des organisateurs ci-après :
Bertrand Douaud : **02 40 26 84 73** – bdouaud@free.fr
Philippe Coquet : **02 40 32 71 83** – isa.coquet@wanadoo.fr
Christian Raitière : **02 40 04 39 38** – christian.raitiere@neuf.fr

Voulez-vous devenir FAMILLE D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE pour les adultes?

Le Service d'Accueil Familial Thérapeutique Adultes (SAFTA) recrute des familles d'accueil pour assurer la prise en charge de personnes adultes à temps plein. Les patients, dont l'état mental s'est stabilisé, ne relèvent plus d'une hospitalisation en psychiatrie mais ne possèdent pas une autonomie suffisante pour vivre seuls.

Nos patients, au nombre de 105, sont accueillis dans 88 familles sur l'ensemble du département. Les familles d'accueil bénéficient d'un soutien rapproché des équipes médico- psychologiques du service.

Les accueillants familiaux sont employés, sous contrat de droit public par le syndicat inter-hospitalier, avec

salaire, indemnisation pour frais, formation continue, congés.

Les personnes intéressées pourront consulter le site : www.famidac.fr qui apporte des informations précises sur l'accueil familial thérapeutique.

Contact : S.I.S.M.L.A.

Service d'Accueil Familial Thérapeutique
Immeuble Horizon
12, rue Gaëtan RONDEAU - 44200 NANTES
Tél. 02 40 48 65 28 - Courriel : sismla.nantes@sismla.fr

FLASH MOB pour un sourire



L'Association ELY GO RIT est née en juillet 2012 à l'initiative de la famille d'Elyjah, 9 ans, atteint de deux leucémies, cas rare puisque l'une d'entre elles touche les adultes de + de 50 ans. Les adhérents œuvrent depuis 6 mois pour récolter des fonds afin d'apporter confort et bien-être aux enfants atteints de cette maladie ainsi qu'à leurs parents qu'il ne faut pas oublier et ensuite après la guérison, la réalisation d'un des rêves de l'enfant.

En complément des aides financières, c'est de réconfort dont ils ont le plus besoin comme à Noël dernier qu'Elyjah a passé à l'hôpital en chambre stérile où il n'a pas pu fêter son anniversaire.

C'est pourquoi voisins et amis se sont joints à ELY GO RIT pour un flash mob le 23 décembre dernier, dans le lotissement du Haugard, tout simplement pour envoyer des sourires à Elyjah et ses parents.

Tous ceux qui veulent rejoindre l'association pour aider aux actions

2013 ou faire des dons peuvent rejoindre la présidente Colette Le Clerc au **06 14 08 80 09** ou adresser un mail à elygorit@gmail.com.



Depuis le 16 janvier et jusqu'au 17 février : RECENSEMENT DE LA POPULATION de Pont Saint Martin

L'enquête se termine le 16 février, pensez à remplir et remettre vos questionnaires à votre agent recenseur.



De gauche à droite : Yves François, Maire, Nathalie Pancarte, Responsable du service accueil et formalités administratives et Marc-Antoine Tirot, coordonnateur communal, les agents recenseurs : Antoine Pasco, Sylvie Lemerrier, Solenn Le Gall, Gilles Chesneau, Karine Lesuperbe, Marie-Françoise Danet, Axell Alexandre, Anne Benoît Du Rey, Hakim Mefroum.
En médaillon : Christophe Segretain

» À quoi sert le recensement ?

Il permet de connaître la population résidant en France. Ses résultats éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à évaluer le parc de logements et à connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à répondre aux besoins de la population.

» Mes réponses sont strictement confidentielles.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel. Les réponses recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

» Que se passe-t-il si je suis souvent absent(e) ?

Vous pouvez :

- confier vos questionnaires, remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à votre agent recenseur ;
- ou alors, les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

» Comment puis-je connaître les résultats du recensement ?

Ils sont tous disponibles sur : www.insee.fr.

Seniors

REPAS DES AÎNÉS le 16 mars 2013 au château de la Pigossière

La municipalité de Pont Saint Martin invite ses aînés de 71 ans et plus, au repas pour la nouvelle année. Comme l'année précédente, une participation sera demandée au conjoint n'ayant pas atteint l'âge. Si vous n'avez pas reçu d'invitation, nous vous remercions de vous faire connaître auprès du service social de la mairie au **02 40 26 87 27**.

Social EMPLOI

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE, avez-vous pensé À LOUER une partie de votre logement ?

Vous êtes propriétaire et vous possédez des chambres ou des logements vacants ? L'Association pour l'Habitat des Jeunes en Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne souhaite développer un partenariat avec vous, afin de créer un réseau de logements chez l'habitant.

L'association peut :

- Vous informer et vous accompagner quand aux démarches à entreprendre.
- Faciliter la mise en relation avec les jeunes de 16 à 30 ans en recherche de logement.
- Vous informer et vous accompagner quant aux différents dispositifs d'aide au logement (GRL, Caution Régionale, etc.).

Si vous êtes intéressé, prenez contact avec le service logement de l'association auprès de M^{me} Giraudeau au **02 51 78 63 30** ou bien déplacez-vous sur les temps de permanences :

- Résidence de Jeunes Travailleurs (RJT) de Machecoul : le 1^{er} mardi de chaque mois de 17h30 à 20h30
- RJT de St Philbert de Grand Lieu : le 3^e Jeudi de chaque mois de 14h30 à 17h
- RJT de Legé : le 3^e jeudi de chaque mois de 17h30 à 20h30.



Vous avez entre 16 et 30 ans et vous êtes À LA RECHERCHE d'un logement ?

Le service logement de l'association c'est aussi un espace d'accueil, d'information et d'orientation pour les jeunes de 16 à 30 ans. M^{me} Giraudeau vous accueille afin :

- De définir votre projet Logement
- De vous accompagner dans votre recherche de logement
- De vous informer et vous aider dans vos montages de dossier d'aide au logement (APL, Locapass, GRL, Caution Régionale, etc.)
- De faciliter la mise en relation avec les propriétaires, bailleurs et autres structures d'hébergement.

Si vous êtes intéressé, prenez contact avec le service de l'association auprès de M^{me} Giraudeau au **02 51 78 63 30** ou bien déplacez-vous sur les temps de permanences (voir ci-dessus).

+ D'AUTONOMIE pour les 15-30 ans. LE PACK 15-30 c'est quoi ?

La Région des Pays de la Loire a créé le Pack 15-30 :

- Le Pass complémentaire santé : aide à la souscription du premier contrat de complémentaire santé.
- Le Pass transport, pour 20 €, une réduction de 50% pour tous vos voyages sur le réseau de transport régional avec les cartes Tiva et Fifti.
- Le Pass logement : la Région facilite l'accès au logement.
- Le Pass culture sport.
- Le Pass Prévention Contraception.
- Le Pass 1^{re} installation.
- Le Pass Apprenti. Avec ce Pass, la Région finance les frais de transport, d'hébergement et de restauration liés à votre contrat d'apprentissage ou à votre initiation aux métiers en alternance.
- Ordipass. Vous êtes lycéen ou apprenti ? Vous êtes boursier ? Vous êtes en seconde, en CAP ou brevet professionnel ? La Région des Pays de la Loire vous accompagne dans votre formation et vous propose d'acquies un ordinateur portable de dernière génération à tarif préférentiel.

Pour en savoir plus : www.jeunesse.paysdelaloire.fr



Lila à la demande est un service de transport collectif qui permet de réaliser des déplacements ponctuels, de proximité et qui complète l'offre de transport du réseau Lila. Vous êtes

Une visite chez des amis... un rendez-vous... un saut à la bibliothèque... **APPELEZ LILA À LA DEMANDE** et se déplacer devient facile !

pris en charge au pas de votre porte et conduit sur le lieu de votre choix. L'accès au service est possible pour un aller, un retour simple ou un aller/retour.

Combien ça coûte ?

Un ticket Lila par trajet simple (2,30 €* en plein tarif et 2 €* par carnet de 10 tickets) et 2 tickets pour un aller-retour.

Comment ça marche ?

Lila à la demande fonctionne selon des plages horaires fixées et sur un secteur déterminé. Vous pouvez vous déplacer au départ de toutes les

communes du territoire desservi, et vers les communes limitrophes

Comment faire appel à Lila à la demande ?

Il vous suffit de demander votre carte Lila à la demande en mairie. Cette carte est gratuite et vous donne accès à votre numéro de client ; puis réserver en téléphonant au **02 40 02 38 43** : au plus tard la veille de votre déplacement du lundi au vendredi avant 16h30.

Lila à la demande :
02 40 02 38 43

Signature d'un C.E.J avec la CAF



Le 13 décembre dernier, Yves François, maire, Brigitte Galpin, adjointe à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation et Bernard Hary, directeur de la CAF de Loire-Atlantique ont signé ensemble un nouveau Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J) pour la période allant de 2012 à 2015.

Un C.E.J est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Il a pour but de favoriser le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil, et de rechercher l'épanouissement et l'intégration des enfants et des jeunes par des actions d'apprentissage de la vie sociale et de responsabilisation.

Ce 4^e contrat prend en compte les actions déjà existantes (Ram, Multi-accueil, Accueil de Loisirs pré-ados et enfants et Accueil périscolaire) mais également de nouvelles actions qui sont envisagées au sein des structures actuelles :

- Multi-accueil : accueil des 2-3 ans sur des temps spécifiques adaptés à leurs besoins
- Accueil périscolaire : fermeture à 19h
- Accueil de loisirs enfants : harmonisation des horaires de péricentre sur les horaires de l'accueil périscolaire (7h15 le matin – 19h le soir)
- Pause méridienne : présence de personnel spécifiquement dédié à l'animation
- Formation BAFA et BAFD : participation au financement de formation
- Étude sur les modes de garde et d'accueil des 0-18 ans : participation aux frais engagés en 2012.

Par le biais de ce contrat, ce sont près de 76 000 € qui seront alloués à la commune tous les ans si toutes les actions sont menées.

LA MUNICIPALITÉ RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT aux côtés de l'école Saint Joseph

Le 13 décembre dernier, Yves François, maire et Brigitte Galpin, adjointe à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation, avaient convié Catherine Mansire, directrice de l'école Saint Joseph et Charles Crétal, président de l'OGEC pour procéder à la signature de la convention de forfait communal pour les classes élémentaires et du contrat pour le financement du fonctionnement des classes maternelles de l'école Saint Joseph.

Si les communes sont dans l'obligation de participer au financement des écoles privées pour les classes primaires à hauteur des dépenses de fonctionnement effectuées dans les écoles publiques, elles ne sont tenues à aucune obligation en ce qui concerne les classes maternelles. Néanmoins, la commune a décidé de reconduire la participation communale au fonctionnement des classes maternelles, selon les modalités de calcul qui avaient été définies dans le cadre d'une convention signée en 2005 et renouvelée en 2009.

Ainsi, le forfait par élève de classe primaire s'élève à 535 € par an et celui pour les élèves de classe maternelle à 640 € par an. Ces deux forfaits seront revalorisés selon l'indice du coût de la consommation, hors tabac, pour les années suivantes.

Lors de la signature des contrats, Yves François a réaffirmé la volonté municipale de ne pas faire de différence entre les élèves fréquentant l'école publique et ceux fréquentant l'école privée. Catherine Mansire et Charles Crétal ont, quant à eux, remercié la municipalité pour son engagement auprès d'eux.





Enfance

JEUNESSE

La municipalité investit plus de 40 000 € pour proposer DES ACTIVITÉS DE QUALITÉ DANS LES ÉCOLES

Convaincue que la diversité des formes d'apprentissage favorise le développement et l'épanouissement des enfants, l'équilibre de chacun et la vie collective, chaque année, la municipalité propose de nombreuses activités aux trois écoles de la commune. Petit tour d'horizons des activités menées pour cette année scolaire 2012/2013.

Toutes les écoles de la commune, de la classe de grande section au CM2, bénéficient, pendant un trimestre, d'une séance hebdomadaire au centre aquatique intercommunal Le Grand 9. Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences. Cet apprentissage commence à l'école primaire et, lorsque c'est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Il doit répondre aux enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé mais aussi favoriser l'accès aux diverses pratiques sociales, sportives et de loisirs. À la fin de l'école élémentaire, les élèves doivent savoir sauter dans l'eau, s'immerger en passant sous un obstacle, parcourir 10 m sur le dos, 10 m sur le ventre, s'immobiliser 10 secondes sur place et repasser sous un obstacle. Le budget pour cette activité prioritaire s'élève à environ 25 000 €.



Afin de promouvoir la pratique sportive, la collectivité propose aux enfants de GS et/ou CP de la commune de découvrir le tennis de table. En partenariat avec l'USP

Tennis de table, qui met à disposition un animateur diplômé d'Etat, les enfants apprennent à agir et s'exprimer avec leur corps pour les plus petits ou à pratiquer un jeu en respectant les règles pour les plus grands. Le budget pour cette activité s'élève à environ 1 300 €.

La municipalité propose une journée d'intervention du CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) par école. Cette activité a pour objectif de sensibiliser les élèves au maintien et à la préservation des écosystèmes à travers la connaissance de la richesse environnementale de la commune et de permettre aux enfants de s'approprier leur territoire par la connaissance de leur environnement proche, dans le but de mieux le respecter plus tard. Ces interventions, qui s'élèvent à 1 000 €, ont lieu pendant la semaine de l'environnement. Pendant cette semaine, un spectacle est également proposé à toutes les classes pour un coût d'environ 2 000 €.

Des ateliers de danse et de musique sont également financés par la collectivité, à hauteur de près de 11 000 €. Toutes les classes de l'élémentaire des deux écoles en bénéficient. Coordinées par Musique et Danse en Loire Atlantique, ces interventions se terminent par des spectacles afin que les élèves puissent présenter à leurs parents leurs apprentissages.

Le service médiathèque accueillera régulièrement toutes les classes des écoles, comme cela était déjà fait à la bibliothèque. Il s'agit là de favoriser l'autonomie des enfants : faire un choix de lecture, s'orienter et comprendre l'organisation de la médiathèque et d'encourager les pratiques de lecture. Dans ce même objectif, des ateliers d'écriture sont proposés dans chaque école. Pendant une semaine, une intervenante posera ses valises dans une classe afin de faire découvrir les étapes de la création artistique, créer une culture littéraire et un intérêt pour le livre et développer l'imaginaire. Le budget pour cette prestation s'élève à 3 500 €.

Enfin, la municipalité propose la mise à disposition d'un agent communal pour des ateliers de compétences psycho-sociales qui ont pour objectif de développer des compétences dans la perspective de mieux vivre ensemble par l'adoption de comportements favorables.

Enfance

JEUNESSE



PROGRAMME du service jeunesse

Les mercredis des préados : un accueil de 9h à 17h, à partir du CM2 et jusqu'à 13 ans salle Utrillo. Possibilité d'accueil en péricentre dès 7h15 et jusqu'à 19h.

Les inscriptions et annulations doivent avoir lieu avant le lundi midi.

Accueil ados : pour les plus de 14 ans, un accueil tous les mercredis de 17h à 19h salle Utrillo.

Samedi 16 février : accueil jeunes (11 – 17 ans) salle Utrillo de 14h à 17h

Vacances d'hiver

Inscription obligatoire au club préados pour les vacances par coupon (disponibles dans les programmes distribués dans les écoles, à la Maison de l'Enfance, chez les commerçants...).

Club Préados

Accueil du lundi au vendredi de 10h à 17h, l'après-midi ou en journée complète. Accueil échelonné de 9h à 10h. Tarif journée 5 pts / Tarif après-midi 2 pts (sauf activité exceptionnelle). Possibilité d'accueil en péricentre à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 19h le soir.

- **Lundi 25 février** : tournoi de Wii l'après-midi (ouvert aux 11-17 ans)
- **Mercredi 27 février** : cook'n'lunch (atelier cuisine)

• **Vendredi 1^{er} mars** : sortie cinéma. 8 places.

• **Lundi 4 mars** : sortie La mer en hiver. Inscriptions à la journée (pique-nique prévu), départ 11h. 12 places.

• **Mercredi 6 mars** : cook'n'lunch (atelier cuisine)

• **Vendredi 8 mars** : visite du Maillé Brézé à Nantes, l'après-midi départ 13h45. 12 places.

Ados

Accueil les lundis et mercredis pendant les vacances, salle Utrillo de 17h à 19h.

Mardi 26 février : sortie cinéma. 8 places

Mercredi 27 février : envie de projets sur la commune, viens rencontrer les animateurs de 17h à 19h, salle Utrillo.

Vendredi 1^{er} mars : tournoi de Wii de 14h à 16h, salle Utrillo.

Lundi 4 mars : tournoi de Poker, de 17h à 19h, salle Utrillo.

Pour participer aux activités du service jeunesse, une fiche d'inscription est nécessaire. Elle peut être retirée à la Maison de l'Enfance ou téléchargée sur le site de la mairie : www.Mairie-pontsaintmartin.fr

Une participation annuelle de 5 € (de janvier à décembre) sera facturée lors de la première inscription.

Contact : Maison de l'enfance - **02 40 26 80 64**
maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr

Santé PUBLIQUE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS de Bouaye- les Sorinières

Dans le cadre de nos conférences-débat du 16 et 23 novembre 2012 « Donner, Recevoir pour Sauver », le centre de soins remercie les municipalités pour l'aide apportée. Entre 30 et 40 personnes étaient pré-

sentes à ces soirées. Elles ont suivi avec beaucoup d'attention l'intervention du médecin de l'EFS sur les dons de moëlle osseuse et dons du sang ainsi que celle de l'infirmier coordinateur du CHU de Nantes sur les dons d'organes.

De poignants témoignages, notamment d'une greffée de moëlle osseuse, d'un greffé rénal sont venus corroborer les explications du médecin.

Un jeune parent de donneur d'organes par son témoignage, nous a confirmé que, si le don est difficile, cela lui est apparu comme une évidence de « donner » malgré sa douleur. Ces récits ont provoqué une vive émotion parmi le public.

Nous remercions chaleureusement l'Établissement Français du Sang, France ADOT 44 (dons d'organes) et les Associations de donneurs de sang bénévoles.



Forum 2013 : voyage aux Antilles les 23 et 24 mars !



Cette année, le forum des artisans, commerçants et associations de Pont Saint Martin revient pour sa 8^e édition, les samedi 23 et dimanche 24 mars. Lors de ce week-end festif et dynamique, les exposants vous présenteront leur savoir-faire. Ouvert sur l'extérieur, le forum sera pour les visiteurs l'occasion de faire de nouvelles découvertes et de nouvelles rencontres.

Tous les 3 ans, nous mettons une région à l'honneur, et cette année nous célébrerons les Antilles ! De nombreux invités (commerçants, danseurs, chanteurs...) animeront le forum pour vous faire découvrir ces îles ensoleillées ! Comme chaque édition, nous vous proposerons de nombreuses animations afin de rythmer votre week-end :

- vous dégusterez des spécialités antillaises
- vous danserez sur des rythmes endiablés
- vous en saurez plus sur les traditions et les paysages de ces îles exceptionnelles

Sans oublier la soirée conviviale du samedi 23 mars, lors de laquelle visiteurs et exposants seront les bienvenus autour d'un repas antillais et d'une animation musicale, qui, on l'espère, vous fera danser sur les rythmes du soleil ! Les réservations pour cette soirée seront ouvertes à partir de la fin février (en mairie).

Chaque commerçant, artisan et association a reçu par courrier un dossier d'inscription au forum.

Si ça n'est pas le cas, veuillez nous contacter et nous nous ferons un plaisir de vous en envoyer un !

Organisation du forum

06 23 80 02 10

animation@mairie-pontsaintmartin.fr

Association Musique et Danse : AUDITION de Noël

Les classes d'éveil musical et de flûte traversière de Christine Pesci, ainsi que les élèves pianistes d'Yves Marat ont proposé mardi 18 décembre un petit spectacle musical à leurs proches, salle du Vieux Pressoir.

Passant du répertoire classique à des musiques plus contemporaines, les enfants se sont aussi tous regroupés, avec d'autres musiciens de l'association, pour jouer ensemble « Flocons de Noël ».

Dans une salle comble, plus de trente élèves ont participé à cette manifestation, suivie d'un goûter très convivial.

Meilleurs vœux pour cette année 2013 !



Troupe à l'Ognon

La Troupe à l'Ognon remercie tous les spectateurs qui sont venus l'applaudir lors des 7 représentations de " Hôtes tension" en novembre et décembre dernier et vous donne rendez-vous en 2013, **pour notre trentième année consécutive !**

Dates à retenir, les 23, 26, 30 novembre et les 1, 6, 7, 8 décembre 2013



La médiathèque municipale « Le 3^e Lieu » OUVRE SES PORTES !



Samedi 23 février à 10h, votre médiathèque ouvre ses portes. Près de 500 m² (espace public, bureaux et salle d'animation) et 10 000 documents sont répartis en espace adulte, espace enfant, espace ado, salon café presse, Boîte à Lectures et salle d'animation. Un espace DVD est créé et devrait se renforcer au cours des mois à venir.

La médiathèque sera ouverte au public 15h par semaine aux horaires suivants :

- Mardi : 16h-18h
- Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h
- Vendredi : 16h-18h
- Samedi : 10h-12h30 et 14h-16h

En complément des horaires d'ouverture, nous vous proposons un accès au salon café presse, aux bandes dessinées et à l'espace multimédia les jeudis et samedis de 9h-10h.

Sur ces deux créneaux, vous pourrez consulter la presse et le catalogue de la médiathèque, utiliser l'espace multimédia pour vos recherches, boire

une boisson chaude, lire de la BD mais vous ne pourrez pas emprunter de documents.

La consultation sur place des documents est libre et gratuite pour tous.

À votre inscription, vous recevrez une carte nominative, qui vous permettra d'utiliser l'espace multimédia (Internet, bureautique et catalogue de la médiathèque) et d'emprunter 6 documents écrits (livres, revues) et 1 DVD.

Les tarifs d'inscription ont été votés au conseil municipal de décembre avec le souci de simplicité et d'encourager les pratiques de lecture.

Ainsi, les collectivités et les mineurs de la commune pourront bénéficier gratuitement des services de la médiathèque, les adultes de la commune devront s'acquitter de 10 € d'inscription. Les usagers résidant hors commune paieront, quant à eux, 7 € pour les mineurs et 15 € pour les adultes. Les demandeurs

d'emploi et bénéficiaires du RSA paieront 5 €.

Une boîte à livres est à votre disposition à l'entrée du bâtiment dans laquelle vous pourrez rapporter vos documents dès le début du mois de février.

À bientôt !



Téléthon 2012

5 312,33 €, plus que l'an passé, bravo à vous tous !

Telle est la somme que nous avons récoltée cette année par la vente de galettes, gâteaux, peluches, et tickets-dons et les animations préparées par certaines associations et nous vous en remercions.

Ce sont d'abord les Joyeux Saint Martin qui ont ouvert les festivités avec un concert donné en l'église de Pont Saint Martin le 18 novembre, avec deux autres chorales invitées. Moment toujours agréable pour l'écoute et la convivialité.

Puis, vendredi et samedi 7 et 8 décembre, des bénévoles se sont relayés au Super U pour vous présenter les tickets d'ons, ce qui a permis de récolter la somme de 1298 € : merci à tous de votre participation et merci au personnel du Super U pour leur aide efficace, ainsi qu'à M. et M^{me} Payet, directeurs.

La vente des galettes a toujours autant de succès, il n'en a pas été de même pour le baptême de Harley : nos amis les motards ont attendu vainement les Martipontains ; nous les remercions pour leur patience car les températures n'étaient pas très agréables...

Le pôle jeunesse de la municipalité et les résidents de la Roselière se sont associés pour faire des gâteaux et les vendre sur le marché et pour proposer une activité : créer un sapin avec des bouteilles recyclées ! Merci à tous les jeunes qui se sont investis.

Nouveauté cette année : l'association USP Gym Santé Loisirs a proposé un stage de danse avec mélange de zumba et danse africaine, menée par le dynamique Aurélien : franc

succès pour cette première fois puisque 75 personnes étaient inscrites. Bravo à tous les participants (dont quelques garçons) et un grand merci à l'association.

Un merci tout particulier aux associations des Joyeux Saint Martin, l'USP Gym Santé Loisirs et l'AREJ pour leur implication forte dans cette manifestation. Nous renouvelons notre appel aux bénévoles pour que cette manifestation puisse continuer. Bonne année 2013 à tous, restez généreux et solidaires !

Pour le comité de pilotage, Lydie Le Ménahèze

Le comité de pilotage remercie les associations, les bénévoles, les sponsors qui ont permis la réalisation de ce Téléthon 2012 :

Les boulangeries *La Banette, Le Moulin Tartine, Le Moulin Vrignaud, Ô temps des tartines*, Steven Bonamy et Yolène Chevalier à Saint Sébastien ; les minoteries Giraudineau et Doucet, M. Goldenberg à Pornic ; les viticulteurs : le Domaine du Moulin, le Domaine du Malabrit, le Domaine du Port, le Domaine des Plantes ; la société EARL des Etangs ; la société Elidis, Leclerc Océane, Super U, le garage Peugeot, les associations, AREJ, le Comité des fêtes, Musique et Danse, les jeunes de la maison des jeunes, le Raging Dogs, La Chorale, Le Joyeux saint martin, l'équipe du Bois de Sendal, l'Association du Champsiôme, La Roselière, le personnel communal.



EXPOSITION du Photo Club

En cette période de début d'année le Photo Club est heureux de vous souhaiter une excellente et heureuse année 2013. Elle sera encore placée sous le signe de belles et bonnes images.

Dès maintenant, nous vous proposons une première exposition les 2/3 février à la salle du Vieux Pressoir le samedi de 14h30 à 18h30 et le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Cette présentation de photographies fait suite à un week-end du Photo Club sur l'île de Bréhat. Nous vous espérons nombreux à venir admirer nos images, n'hésitez pas à venir nous rendre visite

Retour sur le festival photo de novembre 2012

Nous tenons tout d'abord à remercier tous les visiteurs qui nous confortent dans l'idée de progresser tous les ans pour vous présenter une manifestation toujours aussi attrayante et agréable à découvrir. Plus de 1500 personnes sont venus admirer des images de grande qualité et parcourir la foire photo. Charlène Rival et Vanina Richard ont

été les deux heureuses gagnantes des photos grands formats.

Sur 460 bulletins exploitables voici les séries les plus en vue :

• **Thème Le Mouvement**

1. " ça décoiffe" : Claude Chauvet
2. "Les Gardians" : Sylvie Marié
3. "Vue d'en bas" : André Rideau

• **Thème Libre**

1. "Alaska" : Loïc Poidevin
2. "Rue déserte" : Gérard Richard
3. "Venise" : Ivan Gerbaud

Rendez-vous en novembre 2013 pour un prochain festival avec d'autres bonnes surprises !

Contact Photo Club

patboure@wanadoo.fr - 06 81 88 22 79

<http://photoclubpsm.over-blog.com>

Sports ET LOISIRS

DES NOUVELLES du Joyeux Saint Martin



En décembre notre concours de belote s'est très bien déroulé.

Laval Illuminé (malgré la pluie) :

- Visite du château avec sa chapelle souterraine, ses salles « collées » au donjon et ce fameux donjon avec une charpente d'origine, absolument incroyable. Même actuellement les experts n'ont pas encore compris comment cette charpente a pu être montée avec les moyens du Moyen Age !

- Visite du Musée d'Art Naïf, avec des œuvres du Douanier Rousseau, enfant du pays. Pour la petite histoire Le Douanier Rousseau a été élevé dans une maison située à l'une des portes des remparts de Laval et a vécu à Paris, douanier dans une maison de l'Octroi aux portes de la ville !
- Visite de la vieille ville avec ses belles maisons à colombages, ses remparts, ses pavés...
- Le soir tombé, le Pont Neuf ressemblait au Palais des Glaces de Versailles et la Mairie était éclairée d'une vidéo « naïve ».

Nous vous indiquerons, le mois prochain, la composition du Conseil d'Administration.

Notre programme pour la suite :

- **Vendredi 8 février : fête bretonne avec le Kig ha Farz et après-midi dansant.** Départ aux alentours de 10h30 vers Nivillac. Prix ; 65 € par personne.
- **Vendredi 15 février : concours de belote.** Début des inscriptions 14 h, début du concours 14h30. Un lot à chaque participant.
- **23 et 24 mars : forum des associations et commerçants** organisé par la municipalité. Venez nombreux nous rendre visite sur notre stand.
- Notre « grand » voyage pour 2013 : **La Sardaigne, du 24 au 31 mai.** Prix 1229 € par personne.



CONCOURS FEMMES ET SPORTS 2012 : 4 prix pour l'USP Basket



Le 14 décembre dernier, à la Maison des Sports de Nantes les femmes étaient à l'honneur. En effet, le Comité Départemental Olympique et Sportif de Loire-Atlantique, avec le soutien de ses partenaires, a récompensé l'investissement et les performances des sportives, bénévoles et comités/clubs féminins dans le cadre de la remise des récompenses du concours "Femmes et Sport" 2012.

Le concours Femmes et Sport 2012 a été créé afin de promouvoir l'image, la place et le rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives et leur accès aux responsabilités.

24 dossiers ont été retenus parmi les nombreux dossiers déposés et 4 prix ont été attribués pour l'association USP Basket. Les récompensées se sont rendues au Comité Départemental Olympique et Sportif accompagnées de quelques parents, de Gérard Padiou, président de l'association et de Martine Chabirand, adjointe à la Vie Sportive.

- Le prix « jeune fille » 16 à 18 ans a été remis à Abélia DUCLOS (1^{er} prix sur 3) pour son dévouement au sein du club, entraîneur, manager, arbitre, joueuse.
- Le prix « coup de pouce espoir » 18 à 35 ans a été remis à Aurélie Godard (4^e prix sur 4) pour son inves-

tissement au sein du club. Elle est licenciée depuis l'âge de 6 ans.

- Le prix « coup de cœur » + de 35 ans a été remis à Dominique Godard (4^e prix sur 9) pour son investissement exemplaire. Secrétaire du club depuis 1981, elle est présente tous les week-end auprès des licenciés, jeunes et moins jeunes pour les suivre, les conseiller, les aider. Elle est responsable de l'école d'arbitrage depuis sa création.
- Le prix « équipe amateur seniors » a été remis à l'équipe 1 seniors féminine (5^e prix sur 5). L'exemplarité sportive de cette équipe a contribué largement à l'augmentation de l'effectif jeune féminin.

Mesdemoiselles, Mesdames, félicitations à toutes, le sport a besoin de vous !



INSCRIPTIONS Les Fous Roulants

L'association "Les Fous Roulants" vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Les inscriptions pour la saison 2013 se dérouleront le

15 février à 20h Salle Saint Martin

Renseignements : **06 99 26 81 90**

USP FOOTBALL



Le samedi 22 décembre dernier, l'USP Football organisait son second tournoi en salle U11.

24 équipes engagées, un très bon état d'esprit, de nombreux spectateurs et une victoire finale de l'équipe de St Aignan devant la St Médard de Doulon A (les finalistes en photo), l'USJA Carquefou et Pont Saint Martin A.

Tournoi Interquartiers/Intervillages

La seconde édition du tournoi Interquartiers/Intervillages se tiendra le jeudi 9 mai au stade municipal. Les inscriptions sont ouvertes (contact J.P. Brisson au **06 03 28 19 68**).

La bonne humeur et la convivialité sont les maîtres mots du tournoi. N'hésitez pas à motiver vos voisins pour participer à la réussite de cette journée. Règlement et bulletin d'inscription sur le site :

<http://www.uspfoot.free.fr/Index.php>



Calendrier de février 2013

- Seniors A – Champ. Promotion d'Honneur Régionale : 10/02 à 15h, Beaufort-en-Vallée

- Seniors B – Champ. 4^e division : 03/02 à 15h, AS Maine B
17/02 à 15h, St Aignan C
- U19 – 2^e division
17/02 à 10h30, La Profondine A
- U17 – 3^e division
10/02 à 14h15, St Herblain UF B
- U15 – 3^e division
09/02 à 14h15, FC Vertou A
- Loisirs du vendredi :
22/02 à 21h15, Espoir Sud Loire
- Loisirs du lundi :
11/02 à 20h, Carquefou USJA
25/02 à 20h, Nantes Loisirs Atlantique
- Vétérans :
01/02 à 21h15, St Marc Coutais
08/02 à 21h15, Machecoul ASR
15/02 à 21h15, FC Retz

Pour les compétitions de jeunes et les résultats, consulter le site du club :
<http://www.uspfoot.free.fr/Index.php>

USP BASKET

Matches Seniors à domicile

■ Dimanche 3 février

Seniors 2 Filles/St Michel Tharon à 13h30

Seniors 1 Filles/ SCM Le Mans (72) à 15h30

Seniors 2 Masculins/Les Sorinières à 17h30

■ Dimanche 10 février

Seniors 1 Masculins/Longué (49) à 15h30

Seniors 3 Masculins/NBB à 17h30

■ Dimanche 17 février

Seniors 2 filles/ASC Trignac à 15h30

Seniors 2 Masculins/St Même à 17h30

■ Dimanche 24 février

Seniors 1 Filles/Raudin (72) à 15h30

Arrêt des entraînements jeunes pendant les vacances scolaires du 25 février au 8 mars 2013 :

École Basket, Mini Poussins 1 et 2, Mini Poussines 1 et 2. Pour les autres équipes voir avec vos entraîneurs.



Renseignements :

Dominique Godard

44 rue du Pays de Retz

Tél. **02 40 32 73 43** à partir de 19h

godarddominique@wanadoo.fr

Site internet :

<http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>



HÔTEL DE VILLE

Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN
 Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
 E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

» CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)

M^{me} FAVRY mercredi 20 février de 16h à 17h30 sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

■ Permanences au Centre médico-social « Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

» P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)
 Permanence les mardis 5 et 19 février le matin et les jeudis 7 et 21 février l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

» Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

» Consultation enfants PMI (avec un médecin) :
 Les jeudis 7 et 21 février, sur rendez-vous

» Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

■ Autres permanences :

» CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) uniquement le matin

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
 Siège social : 02 40 36 06 42
 Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

» Conciliateur de Justice

Les vendredis 1^{er} et 15 février de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU
 Mairie de Bouaye – Salle des permanences

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	
Etat civil	02 40 26 87 32	
Gestion des salles	02 40 26 89 43	
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	
Urbanisme	02 40 26 87 34	matin uniquement
Aide sociale	02 40 26 87 27	

ÉTAT CIVIL DÉCEMBRE 2012

■ Décès :

Dominique Roperch, 8, rue des Vignes

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week end, faire le 17.

Agenda

FÉVRIER

Dimanche 17
MESSE DES FAMILLES
11h

» **Vendredi 1^{er}**

CONCOURS DE BELOTE

Organisé par l'UNC
Salle des fêtes, 14h

» **Samedi 2**

COUPE DE LIGUE DE FLÉCHETTES TRADITIONNELLES

Organisée par les Dart/Magnac
Salle des fêtes, 10h

» **Samedi 2** de 14h30 à 18h30
et **dimanche 3** de 10h30 à 12h30
et de 14h30 à 18h30

EXPOSITION DU PHOTO CLUB

Salle du Vieux Pressoir

» **Dimanche 3**

LOTO

Organisé par l'USP Football
Salle des fêtes, 14h

» **Samedi 9**

FÊTE DES JEUX

Organisée par la FCPE
Salle Saint Martin, 14h

» **Mardi 12**

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Salle des fêtes, 20h30

» **Vendredi 15**

• INSCRIPTIONS AUX FOUS ROULANTS

Salle Saint Martin, 20h

• CONCOURS DE BELOTE

Organisé par le Joyeux Saint Martin
Salle des fêtes, 14h

» **Samedi 16**

TOURNOI DE FLÉCHETTES ÉLECTRONIQUES

Organisé par les Playmobulles
Salle des fêtes, 10h

» **Dimanche 17**

LOTO

Organisé par l'Amicale Laïque
Salle des fêtes, 14h

» **Jeudi 21**

CONSEIL MUNICIPAL

Salle La Charmille, 20h30

» **Samedi 23**

• OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE LE 3^e LIEU

Médiathèque, 10h

• CONCOURS DE BELOTE

Organisé par les Dart/Magnac
Salle des fêtes, 14h

• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Salle Saint Martin, 18h

SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

FÉVRIER 2012 - Allo santé

■ **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

■ **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**

■ **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**

■ **Centre de soins Infirmiers** :
Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
03/02	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
10/02	MARÉCHAL Céline : 02 40 26 81 0
17/02	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
24/02	MARÉCHAL Céline : 02 40 26 81 08

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment